

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Revenu Québec

Volume 4 no 2 – 3 novembre 2020

Négociation à Revenu Québec

Résultats du sondage et prochaines étapes

Plus de la moitié des membres du SPGQ à Revenu Québec qui sont abonnés aux publications numériques du syndicat ont complété le sondage visant à connaître vos priorités quant aux conditions de travail qui devraient être négociées pour votre prochaine convention collective. Merci de votre participation !

Le comité de négociation entame l'analyse des résultats du sondage dans le but de rédiger un cahier de revendications qui reflète concrètement les aspirations du personnel professionnel de Revenu Québec.

Voici quelques faits saillants (d'autres suivront d'ici peu) :

- Environ **neuf membres sur dix jugent** important ou très important de réduire significativement l'écart de rémunération globale entre le personnel professionnel de l'Agence du revenu du Canada et l'Agence du revenu du Québec.
- Plus de 30 % des membres affirment que leur environnement ou les outils à leur disposition sont inadéquats pour le télétravail.
- Près d'un membre sur quatre constate la présence de sous-traitants effectuant des tâches de professionnels à Revenu Québec.

Abonnez-vous aux [publications numériques du SPGQ](#) pour demeurer informés et recevoir nos sondages. Vous pourrez ainsi participer pleinement à l'assemblée générale des membres, qui votera sur le cahier de revendications, au début de l'année 2021. Si vous avez des collègues qui ne reçoivent pas ce courriel, encouragez-les à s'abonner aux publications numériques du SPGQ.

Prochaines étapes

Le 23 octobre dernier, vos représentantes et représentants au conseil d'unité d'accréditation de Revenu Québec ont apporté de petites modifications au calendrier des étapes relatives au cahier de revendications :

- 7 janvier au 22 janvier 2021 : présentation du projet du cahier aux représentantes et représentants.

- 30 janvier 2021 : présentation de la version finale du cahier à la délégation pour approbation.
- 14 février 2021 : début de l'assemblée générale des membres (un processus de plusieurs jours) pour approbation du cahier de revendications. Il sera ensuite présenté à l'employeur par votre comité de négociation.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du processus, et pour vous impliquer davantage, vous pouvez joindre vos déléguées et délégués.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec votre comité de négociation

à negoarq@spgq.qc.ca

Votre comité de négociation

Valérie Côté

Vincent Roy-Léonard

David Bernans

Martin Pinault